

intéressés; le cas échéant, on en a jalousement gardé le secret. Cette attitude est inadmissible, car le contribuable canadien est en droit d'être mis au courant à l'avance de la façon dont le gouvernement entend dépenser son argent.

Les Américains et l'opinion publique mondiale ont exercé de fortes pressions sur le Canada pour qu'il participe à la surveillance au Vietnam. Si la paix devait être conclue au Vietnam, il fallait quelqu'un pour la maintenir. A cet égard, seules quelques conditions du Canada ont été respectées. Cependant, le ministre des Affaires extérieures à l'époque, Mitchell Sharp, n'avait pratiquement pas d'autre choix que d'y envoyer une force canadienne. Peu disposé à se rendre dans cette partie du monde, mais conscient des risques qu'un refus encourrait, le Canada a sagement fait savoir qu'il retirerait ses troupes si on ne leur assignait pas une tâche pertinente. Au Vietnam, les Canadiens n'ont guère pu faire mieux que de se réunir dans une salle de comité et de discuter âprement avec les nations communistes affectées au pseudo-maintien de la paix. Le Canada s'est prévalu de son choix et s'est retiré de la région, créant ainsi un bon précédent.

Évidemment, dans l'état de tension internationale actuel, on ne peut s'attendre de l'ONU qu'elle mette sur pied une force policière internationale dotée de chars d'assaut, d'aéronefs, de navires, de fusils et de troupes en quantités suffisantes pour maintenir la paix, même au cours d'une guerre relativement modeste. Étant donné qu'environ 80 des 141 nations de l'ONU votent au sein d'un bloc afro-asiatique-communiste, les tâches confiées à une telle Force pourraient (malgré le veto du Conseil de sécurité) créer plus de problèmes qu'en résoudre.

Le Canada peut néanmoins raisonnablement insister pour que les forces onusiennes qui participeront aux opérations de maintien de la paix à l'avenir puissent faire autre chose que de demeurer passivement entre les combattants, en espérant que personne n'ouvrira le feu. Ainsi, ils devraient être autorisés à occuper, à titre préventif ou en cas d'urgence, des objectifs stratégiques tels que les grands aéroports, les stations de radio et de télévision, des routes et réseaux ferroviaires névralgiques, et à essayer activement de désengager les éléments avancés des deux combattants.

A Chypre, on aurait dû permettre aux forces des Nations Unies d'encercler Famagouste au moment où les Grecs ont quitté la ville et avant que les Turcs n'y pénétrèrent, et assurer ainsi l'occupation et

l'exploitation de ce port stratégique. Il aurait fallu plusieurs divisions pour empêcher les premiers débarquements turcs à Kyrenia, et cette manœuvre aurait été peu pratique; les troupes onusiennes stationnées à cet endroit auraient dû y rester toutefois et protéger la population chypriote grecque contre l'invasion des forces turques. Au cours de ma visite en 1974, les Chypriotes turcs m'ont confié que si la force onusienne disposée à Kyrenia et le long de la côte avait été composée de Canadiens, la percée turque, qui leur a permis de s'emparer de 40 pour cent de l'île, aurait été beaucoup moins dévastatrice. La véracité de cette constatation ne pourra jamais être prouvée, mais elle est d'autant plus intéressante qu'elle provient de source turque.

Étant donné les conditions actuelles d'affrontement économique, politique et militaire, on se heurte à de sérieuses difficultés lorsqu'on cherche à obtenir l'approbation d'un mandat plus global, plus efficace et mieux défini. Il faut pourtant travailler à renforcer des précédents tels que «l'occupation» onusienne de l'aéroport de Nicosie, la faculté de retirer les troupes si elles ne détiennent pas l'autorité nécessaire pour mener à bien leur travail et s'appliquer, de façon générale, à étendre les pouvoirs des forces de maintien de la paix. Ainsi, à la faveur des combats qui sévissent au Liban au moment où j'écris ces lignes, il n'est certes pas impossible que la Syrie envahisse ce pays pour détourner l'attention nationale de son impuissance à combattre Israël sans un deuxième front qu'ouvrirait l'Égypte. Une telle manœuvre précipiterait inévitablement un déplacement rapide des forces israéliennes vers le nord, avec l'intention manifeste de se rendre maîtresses du mont Hermon et de vider la «terre du Fath» des Palestiniens, tout en essayant de former une ligne de défense le long de la rive sud du fleuve Litani.

Face à une telle éventualité, le Canada devrait dès maintenant prévoir sa réponse si jamais on lui demandait de détacher des troupes pour séparer les forces syriennes et israéliennes. Il devrait également étudier la possibilité que le Gouvernement exerce des pressions politiques ou économiques sur la Syrie et Israël pour obtenir les conditions les plus efficaces possible pour les troupes canadiennes rattachées à la force onusienne ainsi que pour tous les éléments de cette force. Le Canada a une ambassade en Israël et au Liban mais non en Syrie. Étant donné l'importance stratégique que revêt la Syrie comme terrain propice à la guerre au Moyen-Orient, le